



# Le fil de la solidarité

Le journal semestriel de l'association Solidarité Paysans Basse-Normandie



## Edito

PAR OLIVIER STOREZ ET LILIANE QUETRON, PRESIDENT ET VICE PRESIDENTE

Il est difficile en 2021, du fait de la pandémie comme en 2020, d'avoir une vie associative.

Côté accompagnements, malgré tout, les appels arrivent à SPBN, et les accompagnements se font au mieux, nous n'avons pas arrêté cette année les visites chez les agriculteurs accompagnés.

Pour la vie associative, nous devons nous adapter, faisons aussi de la visio. Nous avons donc scindé l'Assemblée Générale en deux temps.

En janvier, une Assemblée Générale statutaire réservée aux adhérents, a été faite en visio-conférence.

En septembre, deuxième partie en présentiel, avec des invités et intervenants, ayant pour thème : le droit.

Pourquoi le droit ?

A Solidarité Paysans, nous parlons d'accompagnement global, c'est-à-dire que nous faisons le tour de toutes les questions, économiques, techniques, financières, sociales.

Il nous paraît important que chacun ait accès à ses droits sociaux.

Connaitre le droit du fermage, des sociétés, des régimes matrimoniaux est nécessaire et utile pour éclairer des situations.

L'accès aux procédures judiciaires a toujours été revendiqué par SP et nous avons toujours bataillé au sein du réseau pour garder des tribunaux judiciaires et non professionnels et aussi refuser l'obligation d'être représenté par des avocats.

Maître David, avocate, et Maître Giraudeau, mandataire judiciaire, sont donc intervenus pour expliquer les procédures de sauvegarde et de redressement qui peuvent être un outil de gestion pour continuer son activité, et la liquidation judiciaire qui permet un arrêt d'activité.

(Voir pp.4-5)

### Au sommaire :

- EDITO.....	1
- VIE ASSOCIATIVE BASSE-NORMANDIE .....	2
- COMMENT REBONDIR AVEC LES PROCEDURES COLLECTIVES.....	4
- VIE ASSOCIATIVE NORMANDE.....	6
- ACTUALITES RESEAU NATIONAL.....	7
- EQUIPE.....	8
- N'OUBLIEZ PAS.....	8
- AGENDA SP ET SPBN...	8

## Vie associative Basse-Normandie

### PARTENARIAT AVEC L'AFOCG 61 : DES TEMPS DE CO-CONSTRUCTION POUR LES BENEVOLES DES CET AUTOMNE

Des rencontres entre salariées - administrateurs de l'AFOCG et bénévoles SPBN ont eu lieu de février à avril. Les échanges ont mis en évidence des besoins prioritaires pour les bénévoles, à savoir : être outillé pour démystifier la compta, dédramatiser les tâches administratives ; pour cerner et comprendre les chiffres clés, déchiffrer les documents de gestion pour être plus à l'aise et mieux transmettre aux agriculteurs.

Un programme de temps de co-construction en 2 cycles animés par l'AFOCG est donc proposé aux bénévoles.

#### Le 1er cycle portera sur 3 thèmes :

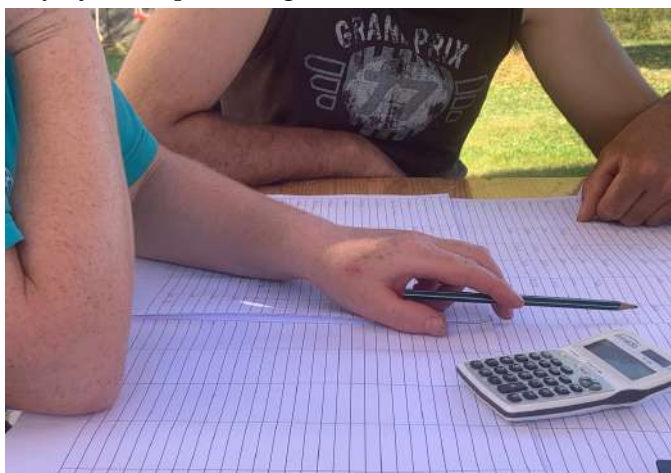
- **démystifier la compta, afin de redonner la motivation à s'y consacrer**
- **tâches administratives, tri, classement : comment bien s'organiser ?**
- **comprendre les chiffres clés de la gestion, afin de gagner en maîtrise et enrichir l'accompagnement des agriculteurs suivis**

La méthode intégrera pour chaque thème un travail sur les représentations, des études de cas concrets et exercices ; et corrélativement la co-construction d'un guide d'accompagnement.

4 séances de ce premier cycle se dérouleront entre novembre et décembre 2021.

**Le 2ème cycle fera l'objet de retours d'expériences sur les accompagnements réalisés et la mise en pratique des méthodes acquises lors du 1er cycle :** ce qui a fonctionné, ce qui pose difficulté ; comment améliorer les outils, sa posture vis-à-vis de l'agriculteur afin d'améliorer sa compréhension et son intérêt pour la gestion.

*Projet financé par la Région Normandie et le FEADER.*



*Construction d'un prévisionnel entre associés*

### L'AFOCG KESAKO ?

*AFOCG : Association de Formation Collective à la Gestion*

L'association propose un panel de formations en relation avec les demandes de ses adhérents. **La priorité c'est l'autonomie** dans l'exécution des diverses démarches et obligations auxquelles sont tenus les agriculteurs,

- La tenue de la comptabilité est le cœur de cible de l'association. Des journées de saisies sont proposées, c'est « ma compta près de chez moi », une animatrice est présente, elle apporte son soutien et son aide en cas de difficulté. Les échanges entre les adhérents sont privilégiés, on se sent moins seul. Les débutants peuvent bénéficier d'un accompagnement individualisé, ce qui permet de partir sur de bonnes bases et de bien comprendre le fonctionnement de la comptabilité.
- L'AFOCG propose un programme de formation annuel, avec plusieurs formations comme par exemple : « la transmission », « mon rapport à l'argent », etc.

Retrouvez les animatrices pour des formations dans une ambiance conviviale et bienveillante :

**AFOCG 61 - 25 rue Pierre Neveu, 61 600 LA FERTE MACE - Anne-Flore : 07 44 50 42 96 / Frédérique : 06 56 87 27 35 / Véronique : 06 41 03 95 55**



### AAP FRANCE RELANCE

Le Ministère des Solidarités et de la Santé a lancé un plan de soutien aux associations de lutte contre la pauvreté, dans le cadre du plan « France Relance ». Ce plan part du constat que la crise sanitaire a réduit les ressources de beaucoup de personnes augmentant, ainsi, leur précarité. Dans ce contexte, les associations de lutte contre la pauvreté sont massivement sollicitées.

Début 2021, SPBN a donc répondu à un appel à projet afin de faire financer son action d'accompagnement des agriculteurs en difficulté, notamment sur les actions de lutte contre l'isolement, de gestion de l'endettement et d'accès aux droits civiques, sociaux et juridiques. SPBN a mis en valeur son action « d'aller-vers ».

La réponse à l'appel à projet a permis à SPBN de bénéficier d'une subvention exceptionnelle 50 000€ répartis sur les années 2021 et 2022.



## Vie associative Basse-Normandie

### TRAVAIL AVEC LE RESEAU DES CIVAM NORMANDS (RCN)

Sur l'inspiration de plusieurs collaborations fructueuses dans d'autres départements (72, 53, 35, 56, etc.), et avec l'appui des têtes de réseau nationales Solidarité Paysans et Réseau CIVAM, les équipes de SPBN et de RCN construisent peu à peu des méthodes d'accompagnement concerté.

#### Pourquoi cette collaboration?

Pour les paysans en situation de difficulté :

- le passage au collectif (tel que les groupes CIVAM) peut permettre de sortir de l'isolement et de retrouver confiance dans sa capacité à comprendre les difficultés traversées et à agir pour les surmonter ;
- les systèmes économes et autonomes (comme expérimentés par les groupes CIVAM) peuvent aider à redresser des exploitations.

L'enjeu est donc de faire évoluer nos méthodes d'accompagnement pour ouvrir ces portes aux agriculteurs accompagnés par SPBN.



*"Je suis moi-même passé par là, à 500 € de revenu par mois pour 70 heures de boulot. J'ai apprécié de trouver les Civam. On y trouve la force des groupes qui ne sont pas dans la logique, on y trouve des solutions différentes, de la chaleur humaine, des gens épanouis dans leur travail qui donnent envie, des animateurs et animatrices qui aident bien..."*

Témoignage d'un membre d'un groupe CIVAM

### Un projet structuré par séminaires nationaux

Le projet est structuré et dynamisé par les temps de séminaires nationaux.

4 séminaires ont eu lieu cette année : les 2 et 3 février et les 8 et 9 avril (en visio), les 17 et 18 juin et les 3 et 4 octobre (en physique).

Ces séminaires sont l'occasion de faire des séances d'analyse de pratiques sur des accompagnements réalisés conjointement par les 2 structures. Au fur et à mesure de ces séances, les approches de chaque association s'enrichissent mutuellement et une boîte à outils de méthodes, approches, supports... se constitue, auxquels on peut recourir, en fonction de chaque situation d'accompagnement.

Une restitution du travail réalisé en commun cette année aura lieu le 16 décembre prochain en visio-conférence. (Contact CIVAM : 02 31 68 80 58)

### UNE PROFESSIONNELLE DE NOUVEAU A L'ECOUTE DES EQUIPES

Depuis plusieurs années, SPBN bénéficie d'une aide financière de l'Agence Régionale de Santé (ARS) afin de mettre en place 7 séances dites d'analyse de pratiques.

L'objectif est d'améliorer la qualité des accompagnements, d'augmenter le bien-être des accompagnants et de protéger les bénévoles et salariées des risques d'épuisement psychique.

En effet, nous sommes amenés à accompagner des agriculteurs en situation de fragilité ou confrontés à des situations complexes, ce qui peut parfois créer le sentiment d'être démuné.



*Porter à plusieurs, c'est moins lourd!*



Réunion d'équipe dans l'Orne

Les accompagnants ont donc besoin d'un temps pour échanger en groupe avec un professionnel pour décharger leurs émotions et analyser les accompagnements d'un point de vue psychosocial. C'est donc une prise de distance dans un cadre d'expression libre et sans crainte de jugement. « Portez à plusieurs, c'est moins lourd ! » précise Liliane bénévole dans l'Orne.

Le but de ses séances est aussi parfois de tenter de réajuster l'intervention quand elle est déjà lancée, de repérer les blocages, de se questionner sur des accompagnements qui posent problème.

Cependant, l'année 2020, en raison de la pandémie n'a pas permis ces temps d'échanges.

C'est donc avec intérêt et dans une grande attente que les 3 groupes de la Manche, de l'Orne et du Calvados ont retrouvé Mme Surbled, la professionnelle en charge de l'animation des séances en 2021.

## Comment rebondir avec les procédures collectives ?

Me Blandine David, avocate à Caen et Me Eric Giraudeau, mandataire à Coutances, sont intervenus lors d'un débat organisé par SPBN le 16 septembre 2021.

Cyril, agriculteur accompagné dans une procédure de Redressement Judiciaire est venu témoigner et faire partager son expérience.

Nous avons aussi entendu deux témoignages, celui d'une personne en plan de Redressement Judiciaire (RJ) et celui d'une personne en Liquidation Judiciaire (LJ).

### Les étapes des procédures collectives

Les procédures débutent par le dépôt d'une **Déclaration de Cessation des Paiements (DCP)** auprès du Tribunal Judiciaire. Ensuite, a lieu une **audience d'ouverture** qui permet d'exposer la situation à un Juge, qui rendra un jugement permettant de geler le passif (dettes).

Dans le cadre d'un RJ, débute alors une **période d'observation de six mois**, pendant laquelle l'exploitation va continuer de fonctionner normalement, en payant les charges courantes au comptant, mais sans payer le passif antérieur au jugement d'ouverture. Pendant la période d'observation, le passif antérieur va être vérifié par le mandataire. A l'issue de la période d'observation, un bilan est fait avec le mandataire et le Juge pour déterminer si la **période d'observation est renouvelée pour six mois supplémentaires ou si le RJ est converti en LJ**. A la fin de la deuxième période d'observation, un **plan de continuation** devra être **proposé aux créanciers**. Il sera élaboré au regard des capacités de remboursement de l'exploitation et sera établi sur une durée maximale de 15 ans.

Dans le cadre d'une LJ, suite au jugement d'ouverture, le passif va être vérifié par le liquidateur et l'actif sera vendu. A l'issue de ces opérations, la procédure se clôturera soit pour insuffisance d'actif (l'actif n'a pas permis de rembourser le passif) ou extinction du passif. Les créanciers ne pourront pas engager de poursuites contre le débiteur.

### Les procédures collectives à SPBN

Solidarité Paysans Basse-Normandie a la spécificité d'accompagner les agriculteurs dans les procédures collectives.

	2019	2020	2021
<b>Nombre de personnes accompagnées en RJ et SJ</b>	<b>20</b>	<b>21</b>	<b>24</b>
<i>Dont plan en cours</i>	9	12	21
<b>Nombre de personnes accompagnées en LJ</b>	<b>13</b>	<b>19</b>	<b>16</b>
<i>Plans non respectés</i>	3	7	4
<i>Plans non homologués</i>	3	3	6
<i>LJ immédiates sans RJ</i>	7	9	6
<b>TOTAL</b>	<b>33</b>	<b>40</b>	<b>40</b>

### Agriculteurs accompagnés par SPBN en procédure

SPBN apporte un **soutien dans toutes les étapes de la procédure** : explication des procédures, accompagnement pour le dépôt de la DCP, accompagnement aux audiences, aux rendez-vous chez les mandataires, dans les étapes de la vérification des créances, aide pour la constitution des documents comptables en lien avec le centre comptable, accompagnement pour la mise en place du plan et pendant la durée de celui-ci (réponse à des questions, accompagnement dans la modification du plan si nécessaire).

### Les idées reçues sur les procédures

Une enquête publiée par Terre-net (1), en octobre 2020, montre que **64% des agriculteurs sont réfractaires aux procédures collectives**. Alors pourquoi autant de méfiance ? Certainement à cause de beaucoup d'idées reçues.

On entend souvent dire que le mandataire prend toutes les décisions. Ceci est légalement faux car **l'agriculteur doit effectuer tous les actes de gestion courante** (payer les factures, passer les commandes...).

Les agriculteurs sont peu enclins à aller vers une procédure collective, quand ils savent que leur nom va apparaître dans le journal (annonce de l'ouverture et de la clôture). **Ces publications sont faites pour informer les créanciers**, notamment pour qu'ils déclarent leurs créances. Généralement, dans les campagnes, les difficultés sont déjà connues.

(1) Carpon Arnaud, 2020, 64% des agriculteurs réfractaires à la « justice préventive » pour les aider, terre-net.fr, 01/10/2020, <https://www.terre-net.fr/observatoire-technique-culturelle/reglementation-social-juridique-fiscal/article/64-des-agriculteurs-refractaires-a-la-justice-preventive-pour-les-aider-220-172486.html>

Un autre frein, évoqué régulièrement, est le fait que les relations avec la banque et les fournisseurs vont être plus compliquées. Cela est vrai, certains ferment la porte une fois la procédure ouverte, mais **les agriculteurs arrivent soit à rétablir la confiance, soit à travailler avec d'autres fournisseurs.**



*Les premiers mois sont difficiles, il faut rétablir la confiance avec la banque et les fournisseurs*

Me Giraudeau, mandataire

Enfin, on peut parler du regard de la profession sur les agriculteurs bénéficiant des procédures collectives. Est-ce normal, comme en a témoigné Cyril, qu'un agriculteur soit rejeté lors des corvées d'ensilage parce qu'il vient de demander l'ouverture d'un RJ ? Est-ce normal qu'un agriculteur soit remercié de sa CUMA parce qu'il a demandé l'ouverture d'une procédure de RJ ?



*Tout le monde était un peu moqueur, moi j'avais l'impression d'avoir loupé mon truc*

Cyril, agriculteur

Ces agriculteurs ont plus que **besoin de soutien de la part de leurs voisins agriculteurs mais aussi de leurs partenaires** pour affronter ce passage difficile et espérer un rebond.

### **Les procédures collectives permettent-elles un rebond ?**

Les trois agriculteurs qui ont apporté leurs témoignages ont indiqué que **les procédures, que ce soit le RJ ou la LJ, leur avait permis de rebondir, en trouvant une solution à leur endettement.**



*La procédure collective, c'est une solution et non une punition, quand on vit une spirale infernale, il faut que ça s'arrête*

Me Giraudeau, mandataire

Ils ont insisté sur la qualité de l'accompagnement de SPBN, notamment au niveau technique (explication des procédures, aide dans les démarches, accompagnement aux rendez-vous et audiences).

Me David et Me Giraudeau ont ajouté que l'accompagnement de SPBN apporte une vraie plus-value dans le déroulement. Ils ont souligné que, dans les procédures collectives, il y a un facteur psychologique à prendre en compte, et que **SPBN apporte un vrai soutien sur ce point qui permet aux agriculteurs de retrouver confiance en eux.**



*Je dois tout à SPBN. Ils m'ont soutenu, donné des conseils et fait confiance. J'ai pu exposer tous mes soucis, me soulager l'esprit et être accompagné dans mes décisions*

Témoignage anonyme

Les agriculteurs ont aussi souligné l'importance des explications apportées par Me Giraudeau, mandataire judiciaire. Les mandataires judiciaires présents dans la salle ont indiqué que **leur rôle était, aussi, d'expliquer les procédures et de rassurer les agriculteurs.** Il en est de même pour les **avocats qui peuvent apporter des conseils et défendre les droits des agriculteurs.**



*Quand les gens arrivent dans notre bureau, ils sont usés, déprimés et parfois prêts à faire une bêtise, or il y a une porte de sortie dans le mur*

Me Cambon, mandataire

Si les procédures collectives permettent un rebond, il faut garder en tête que cela est possible :

- Quand l'agriculteur arrive assez tôt en procédure ;
- Quand l'agriculteur est volontaire ;
- Quand l'agriculteur est capable, si besoin, de remettre en cause son système pendant la période d'observation ;
- S'il y a un suivi régulier du plan ;
- Si le paiement du plan s'avère impossible, la LJ doit être anticipée pour arriver plus sereinement dans la démarche.



*Le plus dur c'est de se remettre en question, j'ai l'impression de refaire une formation.*

*Aujourd'hui, j'ai des projets, ça me permet de garder la tête haute*

Cyril, agriculteur

Néanmoins, si les procédures permettent un rebond, les agriculteurs, une fois le plan adopté, doivent encore se heurter à des difficultés, comme le fait d'essayer des refus lorsqu'ils demandent des emprunts bancaires. Cette réaction bancaire oblige à l'autofinancement ou au recours à des solutions coûteuses (crédits-baux...). **A quand un changement de pratiques ?**



*Un agriculteur qui reste actif fait vivre un certain nombre de gens autour de lui*

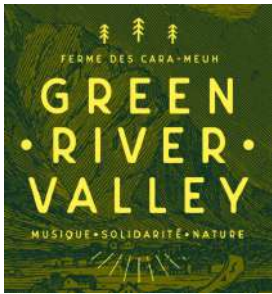
Me Giraudeau, mandataire

Plus d'information sur : <https://solidaritepaysans.org/zoom-sur/infographie-pour-decouvrir-les-procedures-collectives>



## Vie associative Basse-Normandie

### SPBN A LA RENCONTRE DES FESTIVALIERS



Les 24 et 25 septembre dernier, SPBN a répondu à l'invitation des organisateurs de la première édition du festival Green River Valley, à Vains (proche d'Avranches - 50), sur le site de la ferme Cara-Meuh.

L'occasion pour Liliane QUETRON, Didier MAUBANT, Dominique LEPAINTEUR et Olivier COUTURE, bénévoles, de faire connaître l'association et d'échanger avec des personnes d'horizons très variés sur les difficultés du monde agricole.

## Vie associative Normandie

L'association Solidarité Paysans Normandie rassemble les associations Solidarité Paysans Eure, Solidarité Paysans Seine-Maritime, et Solidarité Paysans Basse-Normandie. Ici sont partagés les informations, analyses et projets communs.

### FORMATION SUR LES BAUX RURAUX

Le 10 juin dernier à Bavent, Kathleen Delage (juriste du réseau national) est intervenue pour former les équipes Normandes sur les baux ruraux. C'est un thème important, auquel nous sommes souvent confrontés en accompagnement, par exemple lorsque les agriculteurs ont des retards de fermage.

Les délais (pour contester une résiliation de bail, notifier un changement aux propriétaires...) sont souvent courts, et cette formation a rappelé l'importance d'un suivi administratif régulier.

L'ouverture d'un redressement judiciaire est parfois une piste intéressante pour éviter de perdre un bail.

11 bénévoles et 6 salariés des 3 associations ont participé.

### TRANSMISSION

SP Normandie s'investit dans un projet sur la transmission avec les autres structures régionales du réseau InPACT (ARDEAR, Terre de Lien, CIVAM, AFOCG). Deux intercommunalités ont été retenues pour le projet : Argentan (61) et Yvetot (76).



La participation de Solidarité Paysans permet de prendre en compte le contexte spécifique de transmission des exploitations lorsqu'il y a des difficultés.



*Equipe normande réunie pour la formation baux ruraux*



### PAGE FACEBOOK NORMANDE

Solidarité Paysans Normandie a dorénavant sa page Facebook !

Les actualités des 3 associations, de Basse-Normandie, de Seine-Maritime, et de l'Eure, y seront relayées. Si vous avez un compte, abonnez-vous à notre page!

## Actualité réseau national

### Le NOUVEAU BUREAU et le NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Suite à la dernière Assemblée Générale :

- Marie-André BESSON (SP Jura) et Gilbert JULIAN (SP Rhône-Alpes) deviennent **co-présidents**,
- Didier BOUGUILLON (SP Basse-Normandie) reste à son poste de **trésorier**,
- Patrice RASSAT (SP Auvergne) est élu **secrétaire**

Autres administrateurs :

- Hervé BAILLEUL (Arcade, paysans et ruraux solidaires - Nord-Pas-de-Calais)
- Claude LE FLAHEC (SP Vendée),
- Laurent LIAIGRE (SP Poitou-Charentes)
- Jean-Michel MEUNIER (SP Occitanie)

D'autres personnes du réseau sont mandatées par le Conseil d'administration :

- Jean-François BOUCHEVREAU (SP Sarthe) : Agro-écologie
- Florence CARDOSO (SP Aquitaine) : Communication envers les agriculteurs et agricultrices
- Michel COURGEAU (SP Vendée) : Réseau européen
- Thérèse DEKERVEL (Arcade, paysans et ruraux solidaires - Nord-Pas-de-Calais) : Droits sociaux



Un réseau de 27 associations membres, couvrant 78 départements

### COLLOQUE AGRO-ÉCOLOGIE, LEVIER DE REDRESSEMENT Par Hervé Dézerald, bénévole SP76

En décembre 2020 un colloque national a marqué la fin d'une démarche participative de 5 années dirigée par Solidarité Paysans, avec le soutien du Casdar et de la Fondation de France. Le thème de ce travail commun, mené avec et par des bénévoles et des salariés issus de tout notre réseau, était « l'agro-écologie, levier de redressement ? »

Retrouver la confiance, l'estime de soi, retrouver un équilibre financier, défendre un modèle économique juste et humain, c'est ce qui permet aux agriculteurs accompagnés par SP de vivre de leur métier. C'est à peu près 30 situations que ce projet a suivies, décrites, accompagnées au cours de ces 5 années. Le colloque a permis d'en montrer toute la richesse et la réussite.

En plus du cadre habituel de notre action, cadre éthique, mode d'intervention, effet réseau, cette démarche montre que l'agro-écologie est une clé pour continuer à nous adapter au monde d'aujourd'hui.

### COMMENT TOUJOURS FAIRE AVEC LES PAYSANS EN SITUATION DE DIFFICULTE?

A l'occasion d'un séminaire les 14 et 15 juin dernier, l'équipe nationale a planché sur les défis auxquels fait face le réseau, à mesure qu'il se développe et gagne en visibilité.

Il en ressort l'importance de continuer à construire *avec* les paysans en situation de difficulté.

**Comment, toujours, faire avec ? Comment viser toujours l'émancipation, l'implication des paysans en difficulté dans leur propre défense, dans la lutte pour leurs droits ?**

Afin d'alimenter ce questionnement, des temps d'échange et d'éclairage autour des notions d'émancipation et de l'éducation populaire seront organisés prochainement.

### PLAN OPERATIONNEL DE LUTTE CONTRE LES DIFFICULTES EN AGRICULTURE ET LE SUICIDE

En mars 2020, M. Damaisin (député) est chargé d'une mission interministérielle visant à un diagnostic et une réflexion sur l'identification et l'accompagnement des agriculteurs en difficulté et la prévention du suicide.

Par ailleurs, le 17 mars 2021, les sénateurs Françoise Férat (Marne) et Henri Cabanel (Hérault) ont présenté à la commission des affaires économiques du sénat un rapport d'information sur le même thème.

Le 5 février 2021, les ministres chargés de la Santé, de l'Agriculture et le secrétaire d'Etat chargé de la Santé au travail ont sollicité le concours de Solidarité Paysans.

Le Réseau a alors fourni une contribution, que chaque équipe locale a relayé auprès de ses élus locaux.

En Basse-Normandie, M. Travert (député) a échangé avec 2 administrateurs. Mme Krimi (député), M. Bas (sénateur) et Mme Jourdan (député) ont assuré de leur soutien.

La mobilisation a été une réussite, si bien qu'au niveau national, la contribution du réseau a été relayée au Ministère de l'Agriculture par plus de 100 députés et sénateurs.

Ceci a permis de défendre nos revendications lors d'une invitation au cabinet du Ministère de l'Agriculture, le 5 octobre, et lors d'une rencontre avec la Conseillère des affaires civiles et prospectives du Cabinet du garde des Sceaux, et avec le Conseiller budget, financement de l'agriculture et protection sociale du Ministre de l'Agriculture, le 11 octobre dernier.



Vidéos du colloque en ligne sur le site internet de Solidarité Paysans

En cliquant [ici](#)

Après ce projet qui montre la pertinence des changements de pratique pour surmonter les difficultés, le projet SP-CIVAM (voir page 3) a vocation à prolonger ce travail en se dotant de moyens concrets (outils et méthodes de travail) pour accompagner les agriculteurs qui le souhaitent dans cette direction.

## Bienvenue aux nouveaux bénévoles

**DIDIER QUEVA - équipe de l'Orne** - " Fils (et petit-fils) de paysan dans l'Orne, charmant petit village d'Avernes-Sous-Exmes (60 âmes à l'époque !), j'ai suivi une formation agricole et suis entré au lycée agricole de Sées, en 1978, d'abord comme surveillant (ce qu'on appelait un pion) puis, toujours à Sées moniteur au CFA auprès des apprentis agricoles, puis formateur au CFPPA avec les stagiaires en BPREA et au lycée auprès des BTS ACSE, le tout dans la matière noble par excellence : l'agronomie. En septembre 2019, c'est l'heure de la retraite.

J'ai eu souvent l'occasion de croiser des personnes dont j'ai participé à la formation, beaucoup ont réussi mais d'autres ont connu des infortunes. Je sais combien, quand on est seul sur une exploitation agricole, les emmerdes s'accumulant, on peut vite être débordé, tomber dans le pessimisme, certains ont malheureusement mis fin à leurs jours. Cela m'avait interpellé, me demandant, comme beaucoup, " qu'aurais-je pu faire pour éviter ce geste ultime " ?

Un peu de disponibilité depuis deux ans, j'ai rejoint Solidarité Paysans dans l'Orne. J'apprends. Le peu d'expérience acquise depuis ces derniers mois m'a montré qu'il faut souvent être psychologue avant d'être technicien. Je ne voudrais pas devenir un des ces " y a qu'à " ou " faut qu'on "... Pas facile de trouver les clés pour entrer dans la tête des gens. Je ne me suis pas fixé de guérir toute la misère des gens : si je peux apporter une petite pierre dans la reconstruction, je serai satisfait."

**FRANCK DOUTRESSOULLES - équipe de la Manche**

" J'ai 21 ans, je suis originaire de Saint-Hilaire-Petitville (Carentan-les-Marais). Je suis issu du milieu agricole, j'ai obtenu à la fin de mes études un BTS ACSE. Je souhaite m'installer sur une exploitation laitière d'ici quelques années. J'ai intégré l'association dans l'objectif d'être utile, en accompagnant les personnes en difficultés."

# 37

## Bénévoles

Dans la Manche, le Calvados et l'Orne

L'équipe est à la recherche de **nouveaux bénévoles**. Agriculteur actif ou en retraite? Familier du milieu agricole? Si vous adhérez à l'éthique de Solidarité Paysans (non jugement, autonomie décisionnelle, confidentialité...), et si vous êtes prêts à participer aux **formations** (écoute, droit, compta...) contactez-nous!

## Faites un don!

L'association est reconnue d'intérêt **général\***. Vos dons sont défiscalisables.

\*au sens des articles 200-1 et 238bis du CGI



### N'OUBLIEZ PAS

- **Décembre 2021** : versement des soldes des aides PAC DPB, paiement vert, paiement redistributif, aides ovines, caprines et ICHN ;
- **Janvier 2022** : versement du solde des aides PAC bovines ;
- **Du 1er janvier au 31 janvier 2022** : déclaration PAC pour les ovins et caprins.



### AGENDA SPBN et RESEAU SP

- **24 novembre** : temps d'échange SPBN-AFOCG61 "cerner et comprendre les chiffres clés de la gestion", Le Désert
- **25 novembre** : Commission juridique, Bagnolet
- **8 décembre** : temps d'échange SPBN-AFOCG61 "tâches administratives, tri et classement", lieu à déterminer
- **15 décembre** : temps d'échange SPBN-AFOCG61 "cerner et comprendre les chiffres clés de la gestion", Argentan
- **16 décembre, de 10h à 12h** : restitution nationale du travail SP-CIVAM, visio-conférence
- **3 février 2022** : **Assemblée Générale de SPBN, Vassy**

Articles rédigés par le comité de rédaction : Virginie Beylier, Hervé Dézérald (SP76), Géraldine Gautier, Joseph Guilbert, Hélène Méline (SP76), Annie Pasquier, Axelle Pilon-Vuillermet, Hubert Poupion, Liliane Quetron, Joséphine Serra, Olivier Storez

L'action de Solidarité Paysans Basse-Normandie est financée par les Conseils Départementaux de la Manche, du Calvados et de l'Orne, par le FEADER, la Région Normandie, par la MSA Côtes Normandes et la MSA Mayenne Orne Sarthe, l'ARS, le Crédit Coopératif et par de nombreuses communes et communautés de communes.

